

95



BX2095

P73

1879

c.1



1080079115

62 M<sup>e</sup> 100  
M. Larsson  
Gouvernement d'Ontario



243

# PSAUTIER

CONTENANT

LE PETIT OFFICE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE  
L'OFFICE POUR LES MORTS  
LES PSAUMES DE LA PÉNITENCE  
LES LITANIES DES SAINTS  
ET LES PRIÈRES POUR LES AGONISANTS

A L'USAGE

DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.



PARIS  
IMPRIMERIE DE VICTOR GOUPY ET JOURDAN

Rue de Rennes, 71

1879

38013

BX2095

P23

AVIS

1879

Le 1<sup>er</sup> Office de la très-sainte Vierge commence le lendemain de la Purification inclusivement, et dure jusqu'au samedi, veille du premier dimanche de l'Avent, à None aussi inclusivement.

Le 2<sup>e</sup> Office commence le samedi, veille du premier dimanche de l'Avent, à Vêpres inclusivement et dure jusqu'aux 1<sup>res</sup> Vêpres de Noël exclusivement.

Le 3<sup>e</sup> Office commence aux 1<sup>res</sup> Vêpres de Noël inclusivement, et dure jusqu'au jour de la Purification aussi inclusivement.

Le Temps pascal commence le Samedi saint, à Vêpres inclusivement, et dure jusqu'aux 1<sup>res</sup> Vêpres de la très-sainte Trinité exclusivement.

BMU Raci  
UAI.  
FONDO  
A.B. PUBLICA DEL ESTADO

## RÈGLES GÉNÉRALES

TIRÉES DES RUBRIQUES, POUR LA RÉCITATION  
DE L'OFFICE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE

1. La prière *Aperi Domine* se dit toujours avant de commencer l'Office ou une partie de l'Office; *Sacro-sanctæ* se dit chaque fois qu'on termine cette récitation.

2. Lorsqu'on récite en commun, et de suite, l'Office, en tout ou en partie, on dit toujours l'antienne de la très-sainte Vierge à la fin de l'Heure par laquelle on le termine.

3. Quand la fête de la Purification est transférée, on transfère aussi le changement de l'Office, excepté l'antienne *Alma*, à laquelle on substitue *Ave, Regina*, depuis les Complies du 2 février inclusivement.

4. Le jour de l'Annonciation, on dit le même Office que pendant l'Avent, excepté l'antienne *Alma*.

5. On ne double jamais les antiennes.

6. On fait toujours la mémoire des Saints, même dans les fêtes solennelles.

7. Après le *ÿ. Divinum auxilium*, etc., qui suit l'antienne à la très-sainte Vierge, à la fin de Complies, on doit toujours dire tout bas *Pater Ave, Credo*, etc.

## TENUE DU CHOEUR

### PENDANT L'OFFICE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE

1. On se tient à genoux pendant la prière *Aperi, Domine*; aux paroles *Venite, adoremus, et procidamus ante Deum*, de l'invitatoire; au *ŷ. Te ergo, etc.*, du *Te Deum*; pendant la première strophe de l'hymne *Ave, maris Stella*, la grande antienne de la très-sainte Vierge, le *ŷ.* et l'oraison qui la suivent; le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo*, qui se disent à la fin de Complies, ainsi que pendant la prière *Sacrosanctæ*, et le *Pater* et l'*Ave* qui la suivent.

2. On se tient debout, tourné vers l'autel, 1<sup>o</sup> pendant l'*Ave Maria*, le *ŷ. Domine, labia mea aperies* et le *Deus, in adjutorium* en entier; 2<sup>o</sup> pendant le *Pater* et l'absolution qui précèdent les leçons; 3<sup>o</sup> pendant le capitule, les petits *ŷŷ.*, toutes les oraisons, le *ŷ. Domine, exaudi, etc.*, le *Benedicamus, etc.*; 4<sup>o</sup> pendant la grande antienne de la très-sainte Vierge, le Dimanche, depuis les premières Vêpres, et tout le Temps Pascal. Le reste du temps, quand on est debout, on demeure en chœur (\*): c'est aussi la position que l'on prend pendant le psaume *Venite exultemus*, lorsque le Président dit *Jube, domne*, et qu'il lit la dernière leçon, pendant les trois leçons du

(\*) Lorsque les bancs se trouvent placés en face de l'autel, on ne se tourne jamais en chœur.

temps de l'Avent, pendant l'intonation du premier psaume, c'est-à-dire jusqu'à la médiate, moment où l'on s'assied; pendant les hymnes, le *Te Deum*, les cantiques *Benedictus, Magnificat* et *Nunc dimittis*; pendant les antiennes qui les suivent, et enfin pendant celle de la mémoire des Saints.

3. On se tient assis depuis l'intonation du premier psaume jusqu'après le *Gloria Patri* du dernier.

On pourrait se tenir debout pendant le *Gloria Patri*, comme il est d'usage en plusieurs communautés, et alors on ne se rassierait qu'après l'intonation du psaume suivant.

4. On fait une inclination à *Gloria Patri*, à la doxologie des hymnes, à *Sit nomen Domini benedictum*; on le fait aussi chaque fois qu'on prononce les saints noms de Jésus ou de Marie, et ceux des saints Apôtres Pierre et Paul, dans la mémoire des Saints.

5. On fait avec le pouce le signe de la croix sur sa bouche, lorsqu'on dit *Domine, labia*, et sur son cœur à *Converte nos*, au commencement de Complies; sur sa bouche et sur son cœur à la prière *Aperi, Domine*; mais on le fait de la manière ordinaire à *Deus, in adjutorium*, en commençant les cantiques *Magnificat, Benedictus* et *Nunc dimittis*, et à la bénédiction *Benedicat et custodiat nos, etc.*

6. Si quelqu'un se trouvait hors de sa place pendant le *ŷ. Deus, in adjutorium*, lorsqu'on doit faire une inclination; ou lorsqu'on se tient à genoux à *Venite, adoremus et procidamus*; ou à *Te ergo du Te Deum*; et pendant la première strophe de l'hymne *Ave, maris Stella*, il devrait s'arrêter, se tourner vers l'autel, et prendre la position du chœur, c'est-

A-dire se tenir à genoux ou debout, comme ceux qui sont à leurs places.

## DU PRÉSIDENT

1. Celui qui préside à l'Office dit d'une voix médiocre la prière *Aperi, Domine*, et à haute voix le *ÿ, Domine, labia*; il commence le *Deus, in adjutorium*, et l'hymne; entonne l'antienne du premier psaume, à Matines, à Laudes et à Vêpres, celle des cantiques *Behedictus, Magnificat* et *Nunc dimittis*, et celle de la mémoire des Saints; dit les prières de l'absolution et des deux premières bénédictions, ainsi que *Benedicat et custodiat nos* de la fin de Complies; il lit, sans sortir de sa place, la troisième leçon, à la fin de laquelle il fait, comme les autres, une gémflexion, en disant *Tu autem*. Il dit encore le capitule, le *Kyrie eleison*, le *ÿ. Domine, exaudi*, les oraisons, le *Benedicamus* aux petites Heures, les *ÿÿ. Fidelium, etc.*, et *Dominus det nobis suam pacem*; il entonne l'antienne de la très-sainte Vierge, après laquelle il se lève toujours pour dire l'oraison; il dit le *ÿ. Divinum auxilium*, la prière *Sacrosancte* et le *ÿ*, qui la suit. C'est aussi le Président qui annonce le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo*, selon les diverses parties de l'Office.

## DES CHORISTES

1. Au commencement de Matines, les Choristes se tiennent au milieu du chœur pour dire l'invitatoire, font à l'autel la révérence convenable (une inclination, ou une gémflexion si la réserve est à l'autel, ou une profonde inclination, ayant les deux genoux

en terre, si le Saint-Sacrement est exposé) et saluant le chœur, chacun de son côté, ce qu'ils doivent observer chaque fois qu'ils vont ensemble au milieu du chœur, et avant de s'en retourner à leurs places.

2. Ils disent, au milieu du chœur, le *ÿ*, qui suit l'hymne de Laudes et de Vêpres, le *Benedicamus* de ces deux Heures, le *ÿ*, qui suit le capitule des petites Heures et de Complies, et celui de la mémoire des Saints. Ils disent de leurs places le *ÿ*, qui suit l'antienne de la très-sainte Vierge.

3. Le premier Choriste entonne le premier psaume, à Matines, à Laudes et à Vêpres. Ce psaume étant terminé, il réitère l'intonation de l'antienne, qui est continuée par les deux chœurs ensemble. Il entonne ensuite la deuxième antienne, et le second Choriste entonne le deuxième psaume, à la fin duquel ce même Choriste réitère l'intonation de la deuxième antienne, qui est aussi continuée par les deux chœurs. Il entonne ensuite la troisième antienne, et le premier Choriste entonne le troisième psaume, etc. Les Choristes sont toujours debout chaque fois que l'un d'eux entonne une antienne ou un psaume.

4. Le premier Choriste entonne le premier psaume de Prime, de Sexte et de Complies; le second entonne celui de Tierce et de None.

5. A Matines, pendant la prière de l'absolution, le second Choriste ou tout autre lecteur passe au milieu du chœur, fait à l'autel la révérence convenable, puis salue chaque côté du chœur, et, le moment venu, il se tourne vers le Président, et dit, profondément incliné: *Jube, domne, benedicere*, et il demeure dans cette position pendant que le Prési-

dent récite la prière de la bénédiction : après *Tu autem*, il fait la génuflexion, puis il salue le chœur et s'en retourne à sa place, où il dit le *ŷ*. jusqu'à la réclame.

On fait la même chose pour la deuxième leçon.

6. C'est le premier Choriste qui entonne le *ñ*. qui suit la première leçon, et celui qui suit la troisième, lorsqu'on omet le *Te Deum* ; mais le *ŷ*. et le *Gloria Patri* doivent toujours être dits par celui qui a lu la leçon.

7. Les cantiques *Benedictus*, *Magnificat* et *Nunc dimittis*, sont toujours entonnés par le premier Choriste.

## AVIS

### SUR LA MANIÈRE DE LIRE LE LATIN

1. Dans les mots latins, on peut considérer trois sortes de syllabes : les longues, les communes et les brèves.

2. Nous avons indiqué par un accent aigu, dans les mots qui ont trois syllabes ou plus, celle qui est longue. Il faut, en la prononçant, faire une pause presque imperceptible, avant de passer à la syllabe suivante, comme dans la pénultième ou avant-dernière de *excelsus*, *exultavit*, *ancillæ*, *potentes*, *sustinebit*, etc., ou dans l'antépénultième de *misericors*, *operibus*, *veritas*, *Domini*, etc.

3. Les mots de deux syllabes ont la première longue.

4. Si, dans un mot de trois syllabes, la première

est une voyelle majuscule, ou *x*, ou *æ*, ou *y*, et qu'il n'y ait pas d'accent sur la deuxième, il faut faire la longue sur la première, comme dans *Angelus*, *Israel*, *quæsumus*, *foederis*, *mystica*, etc.

N.-B. — Il est extrêmement important de faire sentir toutes les consonnes redoublées, comme dans *emitte*, *committo*, *curro*; *errant*, *animam meam*, et *tibi*, *ad dexteram*, etc., qu'on doit prononcer *emitt'e*, *com'mit'to*, *cur'r'o*, *er'r'ant*, *animam' meam*, *el' tibi*, *ad' dexteram*, etc., et non pas comme s'il y avait *emite*, *comuto*, *curo*, *erant*, *animam eam*, et *ibi*, *ad exteram*, etc.

L'u suivi d'une autre voyelle forme avec celle-ci deux syllabes distinctes ; ainsi : *cui*, *tua*, *tui*, *ruina*, *perpetua*, etc., doivent se prononcer *cu-i*, *tu-a*, *tu-i*, *ru-i-na*, *per-pe-tu-a*, etc.

6. L'u suivi de *a*, *e*, *i*, forme diphthongue après *q*, et quelquefois après *g*, comme dans *quidem*, *inique*, *linguis*, etc. Dans ces deux cas, il a le son de *ou* devant *a*, comme *qualis*, *quam*, *quando*, *lingua*, etc. Il est nul après *q*, lorsqu'il est suivi d'un *o* ou d'un *u*, comme dans *quo*, *propinquos*, *iniquus*, etc.

7. L'i suivi d'une autre voyelle doit être prononcé séparément d'avec celle-ci, comme dans *inviolata*, *Maria*, *fiat*, etc. Lisez *in-vi-o-la-ta*, *Ma-ri-a*, *fi-at*, etc. et non *in-vi-io-la-ta*, *Ma-ri-ia*, *fi-iat*, etc.

8. La syllabe *un* se prononce toujours *on*, excepté dans quelques monosyllabes où elle est suivie du *c*, *hunc*, *nunc*, *tunc*, etc., et dans l'adjectif *cunctus*, *cuncta*, *cunctum*, où elle conserve le son qu'elle a en français.



PRIÈRE AVANT L'OFFICE

(On la dit chaque fois qu'on entre au chœur pour réciter l'Office ou une partie de l'Office.)

**A**PERI, Domine, os meum  
ad benedicendum No-  
men sanctum tuum : mun-  
da quoque cor meum ab  
omnibus vanis, perversis,  
et alienis cogitationibus :  
intellectum illumina, affe-  
ctum inflamma, ut digne,  
attente ac devote hoc Of-  
ficium recitare valeam, et  
exaudiri merear ante con-  
spectum divinæ Majestatis  
tuæ. Per Christum Domi-  
num nostrum. *ñ.* Amen.

Domine, in unione illius  
divinæ intentionis, qua  
ipse in terris Laudes Deo  
persolvisti, has tibi Horas  
persolvo.

**S**EIGNEUR, ouvrez ma  
bouche pour bénir votre  
saint Nom; purifiez aussi  
mon cœur de toutes les  
pensées vaines, mauvaises  
et étrangères; éclairez  
mon intelligence, enflam-  
mez mon amour afin que  
je puisse réciter cet Office  
dignement, attentivement  
et dévotement, et que je  
mérite d'être exaucé de-  
vant votre divine Majesté.  
Par Jésus-Christ Notre  
Seigneur. Ainsi soit-il.

O Jésus, je vous offre la  
récitation de ces Heures  
en union à cette intention  
divine avec laquelle vous  
offrites vos louanges à  
Dieu votre Père pendant  
votre vie mortelle.

PETIT OFFICE

DE

LA TRÈS-SAINTE VIERGE

A MATINES.

**A**VE, Maria, grátia plena; Dóminus tecum :  
*ñ.* Benedicta tu in mulieribus, et bene-  
dictus fructus ventris tui, Jesus. Sancta Ma-  
ria, Mater Dei, ora pro nobis peccatoribus,  
nunc et in hora mortis nostræ. Amen.

*ÿ.* Dómine, lábia mea apéries. *ñ.* Et os  
meum annuntiábit laudem tuam.

*ÿ.* Deus, † in adjutórium meum inténde.

*ñ.* Dómine, ad adjuvándum me festína.

*ÿ.* Glória Patri, et Filio, et Spirítui sancto.

*ñ.* Sicut erat in principio, et nunc, et semper,  
et in sæcula sæculórum. Amen. Allelúia.

*On dit Allelúia à toutes les Heures, pendant  
toute l'année, excepté depuis les Complies du  
Samedi avant le Dimanche de la Septuagésime;  
inclusivement; jusqu'aux Vêpres du Samedi  
saint, exclusivement, où, au lieu de Allelúia,  
on dit :*

Laus tibi, Dómine, Rex æternæ glóriæ.